

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



PREMIERE COMMISSION
9e séance
tenue le
vendredi 16 octobre 1987
à 15 heures
New York

QUARANTE ET UNIÈME SESSION

*Documents officiels**

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 9e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

M. Rana (Népal)
M. Murin (Tchécoslovaquie)
M. Deen (Malaisie)
M. Haider (Pakistan)
M. Kapllani (Albanie)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/42/PV.9
27 octobre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINTS 48 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection unanime au poste de président de la Première commission. A cette occasion, je vous assure de la coopération la plus totale de ma délégation et je vous souhaite tout le succès possible. Je félicite également les autres membres du Bureau pour leur élection respective.

Nous nous réunissons à un moment particulièrement intéressant, peut-être même propice, en ce qui concerne le désarmement et les questions de sécurité internationale. Le mois dernier, par exemple, nous avons adopté par consensus le document final de la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement. Ce document important n'a pas seulement réaffirmé le lien crucial qui existe entre le désarmement et le développement - les deux défis majeurs lancés aujourd'hui à l'humanité; il a également mis en évidence, en temps opportun, une conception large de la sécurité dans ses aspects tant militaire que politique, économique, social et écologique.

Alors qu'une telle approche occasionne un ordre du jour assez chargé pour nos futures activités dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, la présente session est également importante puisqu'elle se déroule à la veille de la troisième session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement, que nous attendons avec beaucoup d'intérêt et d'optimisme.

J'ai déjà dit que nous en étions à une phase importante de nos travaux en Première Commission. Outre les raisons que je viens de mentionner, un nouveau signe d'espoir est apparu, qui est l'accord de principe conclu entre les superpuissances pour l'élimination des missiles nucléaires à courte et à moyenne portée, non seulement de l'Europe, comme cela a été proposé, mais également de l'Asie et du reste du monde. Ma délégation espère sincèrement que la prochaine réunion au sommet entre les Etats-Unis et l'Union soviétique marquera une ère nouvelle et moins tendue dans les relations entre les superpuissances. Si ce processus s'amorce réellement, il aidera en outre à renforcer le sens de la troisième session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement. Nous pensons que cette réunion ne devrait pas se contenter de réaffirmer ou utiliser les résultats de la première session extraordinaire ; elle devrait également tenir

M. Rana (Népal)

compte des éléments et des concepts nouveaux qui sont susceptibles de contribuer au renforcement de la sécurité internationale, but ultime du désarmement. Ma délégation souhaite rappeler que, selon elle, le désarmement devrait être abordé du point de vue non seulement de la réduction, mais également de la prévention d'une course aux armements. C'est en tenant compte de cela que ma délégation a souligné l'importance d'initiatives telles que la création de zones de paix dans différentes régions stratégiques du monde, qu'elles couvrent le territoire d'un ou de plusieurs pays.

Pour revenir aux relations entre les superpuissances, je tiens à réaffirmer l'urgence d'un accord entre les superpuissances sur d'autres mesures de désarmement nucléaire tendant avant tout à assurer des coupes claires dans leurs immenses arsenaux nucléaires stratégiques, ainsi que dans d'autres catégories d'armes nucléaires, de quelque façon qu'elles soient déployées. Le Népal est favorable à une interprétation restrictive du traité américano-soviétique relatif aux systèmes antimissiles balistiques de 1972. Nous sommes également fermement convaincus que pour éviter une course aux armements nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, il conviendrait de renforcer les dispositions de ce traité et d'interdire l'utilisation d'armes antisatellites dans l'espace extra-atmosphérique, à la lumière des derniers progrès techniques réalisés dans ce domaine. Ce faisant, le Népal réaffirme l'urgence d'un traité relatif à une interdiction globale des essais qui mette fin à jamais à toutes les explosions nucléaires par tous les pays, dans tous les milieux et pour toujours.

Le Népal comprend bien l'importance de la vérification dans le processus du désarmement. Ainsi, nous nous félicitons des échanges récents intervenus entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans ce domaine, et nous serons heureux d'appuyer toute initiative tendant à proposer à la Conférence du désarmement la création d'un comité spécial chargé d'examiner toutes les questions fondamentales relatives à la portée, au respect et à la vérification en vue de la mise au point d'un traité d'interdiction des essais global et vérifiable.

Nous nous félicitons des derniers progrès intervenus dans le domaine de la vérification, comme cela est mentionné dans le rapport de consensus rédigé par le groupe de travail sur la vérification à la session de cette année de la Commission du désarmement, organe des Nations Unies, mais il importe toutefois de réaffirmer que les Etats dotés d'armes nucléaires doivent respecter les dispositions du Traité sur la non-prolifération nucléaire, y compris leurs obligations de cesser tous les essais nucléaires. S'ils respectaient les dispositions de ce traité, cela, nous en

M. Rana (Népal)

sommes convaincus, aiderait à la réalisation de l'objectif de non-prolifération nucléaire.

Le Népal se félicite du résultat de la Conférence de Stockholm, qui s'est tenue l'année dernière, sur les mesures propres à instaurer la confiance et la sécurité en Europe. Nous pensons toutefois qu'il est possible de développer ce traité, notamment à la lumière du nouveau climat qui est apparu dans les relations internationales à la suite de l'amélioration des relations entre les superpuissances.

Je viens de dire que mon pays appuie l'approche régionale vers le désarmement, l'instauration de la sécurité et de la confiance en Europe, et nous pensons que ce processus doit être renforcé. Un moyen pratique d'y parvenir consisterait, à notre avis, à accroître la prise de conscience par le public du réseau complexe des relations impliquées dans le désarmement, la sécurité et les mesures de rétablissement de la confiance en différentes régions du monde. C'est la raison pour laquelle le Népal a appuyé la création du centre de désarmement des Nations Unies de Lomé et approuvé également la décision de l'Assemblée générale de créer un autre centre, à Lima.

M. Rana (Népal)

Or à ce jour, l'Asie, qui est actuellement le continent le plus sujet à la guerre et le plus peuplé, ne dispose toujours pas d'un tel centre. Sur cette toile de fond et compte tenu de la situation du Népal au coeur même de l'Asie et de son attachement profond à la paix et au désarmement, nous serions honorés d'être le pays hôte d'un centre de désarmement des Nations Unies pour l'Asie, à Katmandou, lorsque les fonds nécessaires seront disponibles. Ma délégation propose de tenir des consultations avec d'autres délégations asiatiques et de présenter, si besoin est, un projet de résolution à cet effet à la Première Commission.

Le Népal continue de souligner le besoin d'un désarmement de type classique, pour la raison évidente et bien souvent mentionnée que le gros des dépenses militaires globales est affecté aux armes classiques. Une autre raison importante, c'est qu'au cours des dernières 40 années, plus de 150 guerres, y compris le conflit actuel entre l'Iran et l'Iraq, qui en est maintenant à sa huitième année, ont été menées avec des armes de type classique. De plus, la technique moderne n'a pas augmenté seulement la portée et la précision des armes classiques, mais également leur puissance de destruction qui, dans certaines catégories, se rapproche de celle des armes nucléaires. Mon pays se féliciterait donc de toute décision entraînant une réduction des dépenses militaires et appuie à cette fin les efforts faits en vue d'une plus grande ouverture, d'une plus grande transparence et d'un meilleur contrôle des budgets militaires.

Une autre catégorie d'armes dont l'élimination totale devrait figurer en bonne place à l'ordre du jour concerne les armes chimiques, qui continuent d'être utilisées dans les conflits actuels, ce qui nous préoccupe beaucoup. Le Népal se félicite donc des progrès réalisés à cet effet à la Conférence du désarmement à Genève à la suite de négociations menant à une interdiction totale du développement, de la production et du stockage d'armes chimiques et à leur destruction. Nous espérons que, dans le contexte international plus ouvert et souple d'aujourd'hui, il sera possible de résoudre très bientôt les problèmes existants grâce à la rédaction de la convention appropriée. Dans ce contexte également, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'un accord sur les procédures de vérification.

Le Népal, les membres le savent, est un pays sans littoral et sans marine de guerre. Toutefois, à l'époque des missiles nucléaires intercontinentaux lancés par des sous-marins, le fait que nous soyons un pays enclavé ne peut être une source de

M. Rana (Népal)

réconfort et de sécurité. C'est pour cette raison que le Népal appuie fermement le concept du désarmement naval et les notions d'instauration de la confiance et de limitation des conflits telles que la Déclaration tendant à faire de l'océan Indien une zone de paix. Le Népal s'associe à ceux qui ont demandé que soit abandonnée la pratique de ne pas confirmer ni démentir la présence d'armes nucléaires à bord de navires - notamment ceux qui traversent les voies maritimes internationales et les eaux territoriales des Etats du littoral. Nous appuierons toute décision en faveur d'un désarmement naval, en particulier dans le domaine nucléaire.

Je voudrais, pour conclure, parler brièvement de l'importance de la création de zones de paix et de leur importance pour la sécurité et le désarmement internationaux. Le Népal est d'avis que la création de zones de paix et de zones exemptes d'armes nucléaires est une question étroitement liée à celles de la paix, de la sécurité et du désarmement internationaux. C'est pour cette raison, entre autres, que le Népal a toujours appuyé de telles initiatives, qu'elles concernent l'Atlantique sud, le Pacifique sud, l'Asie du Sud-Est, la Méditerranée, le continent africain ou l'océan Indien.

C'est pour la même raison que le Népal a proposé, dès 1975, de faire du Népal une zone de paix. Nous pensons que le concept de zones de paix uninationales, proposé par S. M. le Roi du Népal, pourrait être un ajout utile à la liste croissante des mesures pour rétablir la confiance et limiter les conflits. Comme par le passé, ma délégation renouvelle son appel lancé à tous les Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils s'engagent à respecter le statut des zones de paix et des zones exemptes d'armes nucléaires et leur engagement de ne pas faire usage en premier de telles armes contre les autres. Ils devraient s'engager également à ne pas recourir à la menace ou à l'emploi des armes nucléaires contre des Etats non dotés d'armes nucléaires.

M. MURIN (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter, au nom de la délégation tchécoslovaque, de votre élection à cette haute charge lourde de responsabilités et à vous assurer, ainsi que les autres membres du Bureau, de notre plein appui et de notre coopération.

Le climat de nos travaux se caractérise cette année par un dynamisme croissant des efforts déployés par la communauté internationale pour faire face à la menace nucléaire et pour réaliser une percée véritable dans le domaine du désarmement.

M. Murin (Tchécoslovaquie)

Incontestablement, le résultat le plus décisif de ces efforts est bien l'accord de principe intervenu entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique quant à l'élimination de deux catégories d'armes nucléaires. La conclusion et la mise en oeuvre d'un traité sur l'élimination totale des missiles à portée intermédiaire et courte portée entre l'Union soviétique et les Etats-Unis serait un premier pas historique vers le désarmement nucléaire et, par là même, une preuve tangible qu'un tel désarmement est possible. Elle serait aussi un prologue prometteur à l'épanouissement du processus de désarmement global, dont l'étape suivante pourrait comporter une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives dans des conditions de respect rigoureux du Traité soviéto-américain sur les systèmes de missiles antibalistiques.

Nous sommes extrêmement satisfaits de voir que l'accord garantit une sécurité égale tant aux Etats participants qu'à leurs alliés. Comme nous l'avons déclaré au cours du débat général de la présente session de l'Assemblée générale, la Tchécoslovaquie, dans la limite de ses possibilités, a tout fait pour contribuer à cette évolution positive vers un désarmement véritable et elle est disposée à poursuivre ses efforts dans le futur en espérant que les autres pays intéressés agiront dans ce même esprit.

Nous sommes convaincus que l'accord qui a pu être réalisé répond aux intérêts vitaux de l'ensemble de la communauté internationale et qu'il est conforme aux idées constructives, aux démarches et aux concepts qui commencent à se dessiner de plus en plus clairement dans tous les domaines du désarmement.

M. Murin (Tchécoslovaquie)

Il s'agit là du premier résultat tangible de cette nouvelle politique créatrice, éminemment humaine et réaliste, et non du fruit de la politique d'affrontement. Il serait vivement souhaitable que toutes les puissances nucléaires apportent leur propre contribution nationale à l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, d'autant plus que sur le plan international l'on reconnaît toujours davantage le besoin du désarmement qui représente la garantie concrète la plus importante de la survie et du développement de la civilisation à tous points de vue. En outre, le concept d'un monde exempt d'armes nucléaires et de violence, à l'établissement duquel vise également le projet de système global de paix et de sécurité internationales proposé par les pays socialistes, s'impose de plus en plus et devient universel. C'est pourquoi de nouvelles options positives viennent remplacer la politique dangereuse de dissuasion nucléaire et du recours à la force dans les relations internationales. A notre avis, le caractère réaliste de cette tendance est confirmé également par de nombreuses déclarations constructives faites durant le débat général de notre commission, à commencer par votre déclaration liminaire, Monsieur le Président.

Le désarmement reste la tâche la plus urgente de l'humanité, des gouvernements de tous les pays du monde et des Nations Unies. Dans le monde interdépendant et intégré d'aujourd'hui, tout progrès en matière de désarmement est lié très étroitement à la nécessité d'une nouvelle pensée politique, tenant compte des réalités objectives de l'ère nucléaire et spatiale. Ce qui prime, c'est le fait que la sécurité d'un Etat quel qu'il soit ne peut être sûrement garantie que dans le contexte d'une sécurité internationale globale, et certainement jamais au détriment de la sécurité d'autres pays.

La Tchécoslovaquie, ainsi que les autres Etats membres du Pacte de Varsovie, s'efforce avec insistance d'écarter entièrement la possibilité de voir éclater une guerre nucléaire ou toute autre guerre et de mettre en oeuvre un large programme de désarmement international qui, d'ici la fin du siècle, mènerait à une élimination graduelle des armes nucléaires et autres armes de destruction massive et à une réduction importante des forces armées et des armements classiques.

Selon nous, si l'on veut garantir la stabilité à toutes les étapes du processus de désarmement, il faut logiquement partir du principe d'un niveau raisonnable d'armements nucléaires et d'armements classiques fixé le plus bas possible. Dans ce contexte, nous proposons aux Etats Membres de l'Organisation du

M. Murin (Tchécoslovaquie)

Traité de l'Atlantique nord d'entamer des consultations sur les doctrines militaires dans l'espoir d'aboutir à un accord sur une stratégie exclusivement défensive.

Dans le contexte des efforts multilatéraux visant à résoudre le problème du désarmement, nous accordons, comme l'a confirmé la déclaration de cette année du Président de la République socialiste tchécoslovaque, Gustáv Husák, une grande importance à la Conférence du désarmement de Genève. Dans un esprit positif, nous nous efforçons d'aider cette conférence à s'acquitter de son rôle en tant qu'instance unique de négociations pour l'élaboration d'accords internationaux concrets dans le domaine du désarmement. Dans la présente déclaration, nous aimerions parler plus en détail des activités de la Conférence.

Avant tout, je tiens à souligner que nous partageons pleinement les préoccupations d'un certain nombre de délégations qui ont pris la parole à la Première Commission pour faire remarquer que cette instance de négociation, en dépit de certains progrès partiels, n'avait trouvé, au cours des 10 années écoulées, de solution tangible à aucun des problèmes qui lui étaient soumis. L'on ne saurait tolérer indéfiniment la pratique d'atermoiements de procédures appliquée à la Conférence, qui n'est en fait que de l'obstructionnisme. On ne saurait admettre non plus que nous ayons à payer, comme d'aucuns l'ont dit ici, un prix élevé pour le dogmatisme d'une poignée, d'une toute petite poignée de membres de cette conférence. Nous aussi pensons que des mesures doivent être prises à la session actuelle de l'Assemblée générale pour mettre un terme à cette situation fâcheuse.

Nous considérons comme particulièrement peu satisfaisants du point de vue pratique les résultats de la Conférence, surtout en ce qui concerne la question prioritaire, à savoir mettre un terme à la course aux armes nucléaires et au désarmement nucléaire en général. De simples réunions plénières officieuses de cette conférence sur ladite question ne sauraient bien entendu remplacer des négociations pratiques sur le fond du problème.

Nous ne pouvons admettre une situation où les questions portant sur la cessation de la course aux armes nucléaires ne sont pas, en fait, examinées à la Conférence du désarmement, bien qu'elles aient été inscrites en tout priorité à l'ordre du jour de la Conférence par l'Assemblée générale. C'est précisément sur ce point que les travaux de la Conférence et l'attention de toutes les délégations doivent porter. En effet, il n'existe pas un seul pays qui puisse rester à l'écart

M. Murin (Tchécoslovaquie)

maintenant que la menace nucléaire est globale de par ses conséquences, sans distinction de frontières nationales ou de divergences idéologiques. Il est donc essentiel d'internationaliser au maximum les efforts déployés et d'avoir une discussion concrète et pragmatique sur ces questions à un niveau multilatéral susceptible d'engendrer aussi une atmosphère plus propice à l'examen du désarmement nucléaire au cours des négociations bilatérales soviéto-américaines. Nous sommes convaincus qu'il est possible, en conjuguant les efforts bilatéraux et multilatéraux, d'aborder l'élaboration d'un programme progressif de désarmement nucléaire avec la participation de tous les Etats nucléaires.

Nous estimons que le programme soviétique d'élimination des armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive d'ici la fin du siècle, qui a considérablement élargi les notions de procédure, de calendrier et de méthodes d'application des mesures concrètes proposées, est un programme réaliste global pour la solution des questions relatives au désarmement nucléaire. Ce programme garantirait une sécurité égale pour tous les Etats à chaque étape de son application.

Nous pensons que, à la suite de la réunion de Reykjavik, qui a clairement montré la possibilité d'appliquer un tel programme, l'importance et le rôle de la Conférence du désarmement, ont été, eux aussi, considérablement renforcés.

M. Murin (Tchécoslovaquie)

En conséquence, nous estimons nécessaire de créer un comité distinct qui étudiera en détail les questions fondamentales relatives au désarmement nucléaire, y compris la solution de la relation entre les mesures relatives au désarmement nucléaire et la réduction des potentiels d'armes conventionnelles, qui conditionne l'élimination de toutes les armes nucléaires, l'arrêt de la production de substances fissiles à des fins militaires et des procédures de vérification. Après examen et élaboration dans ce même cadre, on pourrait convenir également de mesures visant les cas de non-application de ce futur accord global sur la non-utilisation et l'élimination des armes nucléaires, ainsi que des mesures visant à empêcher le terrorisme nucléaire ou les tentatives visant à tourner ces différentes dispositions.

Nous sommes également en faveur de l'intensification des négociations sur les mesures de prévention d'une guerre nucléaire et autres questions connexes. La question couvre tout un ensemble de garanties aussi bien politiques et juridiques que morales et psychologiques sur le non-recours à la force dans les relations internationales, le renforcement de la sécurité et le renforcement de la confiance. Etant donné qu'à la Conférence du désarmement existe un accord de principe sur la nécessité d'une approche globale de la question de la prévention de la guerre nucléaire, il conviendrait de créer un comité ad hoc et d'entamer des négociations spécifiques. L'Accord de Stockholm et la signature de l'accord soviéto-américain sur la création de centres pour réduire les risques nucléaires montrent qu'il est possible de résoudre effectivement ces questions lorsque les Etats participants en ont la volonté politique.

De même, il serait considérablement plus facile de renforcer la paix et la sécurité internationales si les Etats non dotés d'armes nucléaires recevaient des garanties contre la menace ou l'emploi d'armes nucléaires. C'est pourquoi, nous continuons à penser que la question de l'élaboration et de l'adoption d'un document international ayant force contraignante à cet égard est tout à fait d'actualité. Nous estimons aussi que tous les Etats dotés d'armes nucléaires devraient suivre l'exemple de l'URSS et de la Chine et accorder également ces garanties de façon unilatérale.

Parmi les problèmes les plus cruciaux de notre temps, alors que dans les modes de pensée et d'action les conceptions nouvelles se démarquent des schémas traditionnels, il convient de donner la priorité à la cessation des essais nucléaires. La façon dont ils abordent cette question extrêmement sérieuse et

M. Murin (Tchécoslovaquie)

délicate témoigne clairement de la véritable position des Etats sur la question du désarmement nucléaire. L'exemple du moratoire soviétique et le niveau des moyens de vérification technique qui a été atteint montrent bien que la conclusion d'un traité sur l'interdiction générale et complète de tous les essais nucléaires est une possibilité réaliste.

Afin de commencer au plus tôt des négociations concrètes sur cette question, les pays socialistes ont proposé cette année des "dispositions fondamentales d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires". Ce faisant, nous avons tenu compte du souhait exprimé notamment par l'Assemblée générale, à savoir que l'élaboration d'un tel traité est une tâche prioritaire qui ne devrait pas être subordonnée aux résultats des négociations portant sur d'autres questions.

Nous proposons une large gamme de mesures de vérification allant de la notification du lieu où se déroulent les essais nucléaires à des inspections obligatoires sur mise en demeure.

La création d'un groupe spécial de scientifiques autorisés à soumettre à la Conférence des recommandations bien pensées et concertées sur la structure et les fonctions du système de vérification pourrait être une mesure concrète de nature à accélérer le début de travaux de rédaction concrète de ce traité.

Nous trouvons également très précieuse l'idée de créer un système international de vérification globale de la sécurité en matière de radiations grâce à l'emploi de moyens de communication spatiaux.

Tout comme l'immense majorité des délégations, nous trouvons intolérable que la Conférence du désarmement ne soit toujours pas dotée d'un organe fonctionnel chargé de mener des négociations concrètes sur le texte du traité. Dans ce contexte, c'est avec le plus grand intérêt que nous avons écouté les propositions pleines d'imagination que la délégation du Mexique a exposées à notre commission et sommes prêts à oeuvrer activement afin que l'on puisse, au début de la session de la Conférence, l'année prochaine se mettre d'accord pour donner au Comité un mandat acceptable de tous sur l'interdiction des essais nucléaires en vue d'entamer des négociations approfondies sur la question.

Nous nous félicitons de la décision de l'URSS et des Etats-Unis d'entreprendre des négociations globales et progressives, en décembre 1987, sur la limitation et ultérieurement la cessation complète de tous les essais d'armes nucléaires, car

M. Murin (Tchécoslovaquie)

C'est là une mesure importante et constructive. Nous estimons que, parallèlement aux efforts déployés dans le cadre de ces négociations soviéto-américaines, il faudrait préparer un traité global dans le cadre de la Conférence du désarmement. La réunion de Reykjavik et les suites auxquelles elle a donné lieu démontrent clairement que la solution du problème du désarmement nucléaire et de l'élimination de la menace d'une guerre nucléaire est compliquée avant tout par le danger persistant de voir la course aux armements s'étendre à l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes fermement convaincus que l'espace extra-atmosphérique doit être réservé à la coopération pacifique et non à la guerre des étoiles.

Il faut entreprendre des efforts résolus dans de nombreux domaines afin de résoudre cette question cruciale, efforts qui peuvent aller de la mise en oeuvre des options réalistes proposées afin de renforcer le Traité soviéto-américain sur la limitation des systèmes anti-missiles balistiques et la prévention du déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique jusqu'à l'élaboration et l'application conjointes d'un programme de mesures pratiques relatives aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Les travaux de la Conférence du désarmement devraient être également intensifiés dans ce sens. Les actuels travaux du Comité pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique montrent que la tâche véritable de la Conférence dans ce domaine ne consiste pas à étudier de façon répétitive des documents relatifs au statut de l'espace extra-atmosphérique ou à examiner, sans que cela entraîne une quelconque obligation, des options générales. Si nous voulons faire des progrès véritables, il faut donner de façon claire et nette mandat au Comité, l'année prochaine, de convenir de mesures spécifiques propres à empêcher la course aux armements et à empêcher que des armes ne soient placées dans l'espace extra-atmosphérique. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement l'idée de créer un système de vérification international du maintien de la paix dans l'espace extra-atmosphérique, qui se fonderait sur l'inspection de tous les objets avant leur lancement. De même, nous appuyons les propositions en vue de l'élaboration d'un accord international qui interdirait les armes anti-satellites et garantirait l'immunité des satellites artificiels de la Terre.

M. Murin (Tchécoslovaquie)

Il existe à l'heure actuelle une bonne perspective d'aboutir à des résultats concrets dans le domaine de l'interdiction des armes chimiques. Les pays socialistes qui souhaitent accélérer les progrès des négociations à la Conférence du désarmement ont fait tout leur possible dans ce domaine pour favoriser la solution d'un certain nombre de problèmes considérés depuis longtemps comme les principaux obstacles à la conclusion d'une convention sur les armes chimiques. Il s'agit notamment de l'élimination des stocks et des installations de fabrication d'armes chimiques, de la vérification de ce processus, de la vérification de la non-production d'armes chimiques dans l'industrie chimique civile et, enfin, de la question des inspections sur mise en demeure. La volonté de l'Union soviétique d'accepter que figure dans la Convention sur les armes chimiques une telle modalité de vérification sans aucun droit de refus et de donner la preuve qu'elle procède à l'élimination des armes chimiques sur son territoire prouve amplement qu'elle est disposée à résoudre également les questions les plus complexes dans un esprit d'ouverture et de confiance mutuelle.

Nous souscrivons à la nécessité d'accélérer les travaux sur la Convention afin qu'ils puissent s'achever au début de l'année prochaine. Nous ne cachons pas néanmoins que nous sommes gravement préoccupés par des mesures qui risquent de nous éloigner de cet objectif, notamment le plan des Etats-Unis de construire et de déployer des armes chimiques binaires en Europe occidentale et la proposition de la France de permettre à tous les Etats d'acquérir une certaine réserve d'armes chimiques en attendant que le processus d'élimination soit mené à bien. Un élément déstabilisateur de réarmement vient donc entraver les efforts tentés pour parvenir au désarmement chimique, ce qui confirme que la difficulté, aujourd'hui, ne réside plus dans le libellé des points juridiques ou techniques du texte de la Convention, mais dans la volonté politique de certains Etats.

La question de l'interdiction de nouveaux types d'armes de destruction massive revêt un caractère encore plus pressant. Selon nous, les travaux de la Conférence devraient être favorisés par l'adoption d'une position commune sur la définition de ces armes et par l'élaboration de recommandations pertinentes.

Nous préconisons également l'interdiction de la fabrication d'armes non nucléaires à partir de nouveaux principes de physique, dont les effets dévastateurs ressemblent fort à ceux des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive.

M. Murin (Tchécoslovaquie)

L'interdiction des armes radicologiques et l'inadmissibilité d'attaques armées contre des centrales nucléaires sont des problèmes qui sont de plus en plus actuels. Voilà qui devrait encourager l'accélération de négociations pertinentes dans le cadre de la Conférence du désarmement et conduire à un rapprochement des points de vue sur une solution généralement acceptable.

Nous sommes déçus par les résultats des travaux de cette année du Comité spécial sur un programme global de désarmement. Nous considérons que la remise en question unilatérale de toute une série de dispositions du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, notamment celles relatives au désarmement nucléaire, révèle une tendance extrêmement négative. Si certains Etats émettaient l'hypothèse que l'élaboration et l'adoption d'un programme global de désarmement pourraient être freinées par une révision du Document final, les perspectives de négociations de désarmement substantielles et globales resteraient alors vagues et limitées. Quant à nous, nous sommes résolus à appuyer plus activement et plus constructivement encore l'idée d'un programme global de désarmement et nous espérons que toutes les autres délégations agiront de même.

Pour être valable, l'examen des principaux points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement exige, selon nous, l'instauration d'un équilibre optimum entre les négociations bilatérales et multilatérales et l'application du principe du renforcement et de l'enrichissement mutuels.

Les travaux de la Conférence seraient sans aucun doute facilités si les délégations avaient plus aisément accès aux informations relatives à l'état des négociations bilatérales soviéto-américaines. C'est pourquoi nous sommes heureux que l'Union soviétique se soit déclarée, lors des présentes délibérations du Comité, disposée à diffuser plus largement ces informations et à se mettre d'accord avec la délégation des Etats-Unis sur une procédure appropriée à cet égard.

Nous préconisons une intensification globale des travaux de la Conférence du désarmement qui est d'autant plus urgente que les rouages du mécanisme de négociations fonctionnent beaucoup plus lentement que ceux de la course aux armements. Ainsi, une contradiction dangereuse apparaît entre les exigences et la technologie militaire de notre époque.

L'efficacité de la Conférence du désarmement pourrait être considérablement accrue si l'on apportait certaines modifications à l'organisation de ses travaux. Les longues interruptions entre les différentes sessions sont en contradiction avec

M. Murin (Tchécoslovaquie)

l'urgence et l'importance des problèmes inscrits à l'ordre du jour de la Conférence. Selon nous, la Conférence devrait, en principe, siéger toute l'année avec seulement quelques brèves interruptions. Pour répondre aux idées avancées au cours des débats, nous appuyons l'idée qu'il serait utile de créer des organes de fonctionnaires permanents de la Conférence chargés d'examiner toutes les questions fondamentales de l'ordre du jour. Il nous semblerait utile de réfléchir aussi à un certain nombre de questions qui sont liées à la nécessité d'accroître l'efficacité et la productivité de cette instance internationale unique.

Dans ce contexte, nous nous félicitons notamment de la pratique établie par le Comité spécial sur l'interdiction des armes chimiques de tenir des sessions pendant les intersessions officielles de la Conférence. Celle-ci pourrait même tenir des sessions extraordinaires complémentaires, y compris des séances plénières, si besoin était, pour progresser de façon décisive sur différents points de l'ordre du jour.

L'importance de la Conférence du désarmement ne manquera pas de s'accroître à l'avenir. Les problèmes relatifs à la cessation de la course aux armements et au désarmement revêtent un caractère véritablement mondial et concernent directement tous les Etats. C'est pourquoi nous partageons l'avis selon lequel la Conférence du désarmement devrait devenir un organe universel et permanent chargé des négociations de désarmement. Il va sans dire que tant que les armes nucléaires existeront, le sujet du désarmement nucléaire se trouvera au premier plan de l'attention de la Conférence.

Pour conclure, je me permets de formuler l'espoir que tous les Etats qui participent à la Conférence du désarmement feront preuve de la volonté politique nécessaire, à cette étape décisive, pour aboutir à des accords concrets. Nous sommes convaincus qu'une nouvelle pensée politique saura se frayer un chemin et que la cause du désarmement enregistrera des progrès véritables. La Conférence de Genève devrait jouer un rôle incomparable à cet égard. Quant à nous, nous ferons tout notre possible pour renforcer l'efficacité et le prestige de la Conférence en tant que principale instance du désarmement où les décisions les plus importantes seront prises dans l'intérêt d'un monde dénucléarisé et non violent.

Au cours des prochaines de la Commission, la délégation tchécoslovaque expliquera plus en détail sa position sur le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement et sur d'autres questions importantes de notre ordre du jour.

M. DEEN (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation est heureuse de vous féliciter de votre él estion à la tête de la Commission. Nous sommes sûrs que vous saurez mener à bien la tâche astreignante et difficile de la Commission. Ma délégation félicite également les autres membres du Bureau de leurs élections respectives.

Le désarmement est une question d'importance primordiale pour la communauté internationale; non seulement elle a une importance critique en soi, mais elle peut influencer lourdement sur pratiquement chacune des questions qui préoccupent l'humanité. L'existence même de l'humanité est en jeu si on ne réussit pas, de façon irrévocable, à inverser la marée de la course mondiale aux armements.

La Malaisie croit fermement que le multilatéralisme dans les affaires internationales est le moyen le plus équitable et le plus complet de traiter les problèmes, mais nous reconnaissons toutefois qu'une percée dans le domaine du désarmement ne sera possible que grâce à un accord entre les superpuissances. Les autres puissances ont pour rôle d'encourager et d'appuyer un dialogue entre les superpuissances et de faciliter le processus d'accroissement de la confiance et de relâchement des tensions qui est une condition sine qua non du désarmement. La communauté internationale doit également jouer son rôle en constituant le cadre nécessaire pour compléter et soutenir le désarmement des superpuissances en vue d'aboutir à une véritable sécurité au niveau mondial.

La Malaisie se félicite donc chaleureusement de l'annonce faite récemment par les Etats-Unis et l'Union soviétique de la signature très proche d'un accord sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) qui prévoit l'élimination globale des missiles à portée intermédiaire et à courte portée. Les pourparlers qui ont eu lieu à la mi-septembre, à Washington, entre M. Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, et M. Shultz, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, sont également prometteurs pour les négociations soviéto-américaines sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, sur un traité d'interdiction des essais nucléaires et sur toute une gamme de questions de sécurité.

Nous félicitons les dirigeants des deux pays d'avoir adopté cette mesure significative qui est un premier pas sur la voie longue et ardue de l'élimination des armes nucléaires. Nous demandons aux alliés de l'Union soviétique et des Etats-Unis et à tous les Membres des Nations Unies de faire leur part pour assurer que les débats entre l'Union soviétique et les Etats-Unis mèneront à des réductions sensibles des stocks d'armes massifs qu'ont actuellement les grandes puissances.

M. Deen (Malaisie)

Nous attendons avec impatience la réunion au sommet, plus tard dans l'année, de M. Reagan et M. Gorbatchev et nous espérons qu'elle contribuera à l'amélioration qualitative des relations Est-Ouest.

Si les feux de la rampe sont tournés sur les superpuissances, nous espérons que les autres grandes puissances ne négligeront pas le rôle qu'elles doivent jouer dans le désarmement nucléaire ou dans la non-prolifération des armes nucléaires. Nous espérons que les Etats dotés d'armes nucléaires s'associeront aux superpuissances pour oeuvrer à un accord rapide d'interdiction globale des essais. La Conférence sur le désarmement devrait jouer un rôle déterminant dans ce contexte.

La Malaisie espère également qu'on pourra enregistrer des progrès substantiels à la Conférence sur le désarmement sur la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Après tout, il y a maintenant cinq ans que l'Assemblée générale a adopté une résolution à ce sujet. L'espace extra-atmosphérique concerne au premier chef l'humanité et nous devrions nous assurer qu'il est réservé à des fins pacifiques.

Il faut de toute urgence redoubler d'efforts pour réduire les armes classiques grâce à des négociations bilatérales et multilatérales. Tout autant que ceux des armes nucléaires, le perfectionnement croissant des armes classiques et leur accumulation constituent une grave menace à la sécurité globale et régionale. Nous appuyons fermement les efforts tentés par la Commission des Nations Unies pour le désarmement à cet égard.

La vérification, à notre avis, est un élément crucial du processus de désarmement, et nous appuyons les travaux faits dans ce domaine par la Commission du désarmement. A cet égard, les Nations Unies peuvent jouer un rôle important en appuyant les accords conclus sur les armes. Nous espérons que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement concrétisera cet effort.

L'examen de la relation entre le désarmement et le développement représente la première mesure significative adoptée par la récente conférence dans son document final. Ma délégation voudrait qu'on crée une structure efficace à partir de ce principe afin que les importantes notions dégagées à cette conférence puissent être menées à leur conclusion logique.

Ma délégation appuie pleinement la recommandation du Comité spécial de l'océan Indien dans son rapport (A/42/29) priant l'Assemblée générale d'insister sur la convocation d'une conférence sur l'océan Indien à Colombo pour mettre en oeuvre la

M. Deen (Malaisie)

Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, adoptée en 1971, et pour qu'on renouvelle le mandat du Comité afin que les préparatifs de la Conférence soient terminés dès que possible.

La Malaisie a joué un rôle actif dans les travaux du Comité parce qu'elle est au nombre de ceux qui ont proposé la création de zones de paix dans les différentes régions du monde. Ma délégation estime que la création de zones de paix renforce la coopération régionale, réduit la rivalité et la tension entre les grandes puissances et fournit une base sur laquelle pourrait s'appuyer le processus du désarmement. La Malaisie et ses partenaires de l'ANASE ont été guidés par ces critères lorsqu'ils ont préconisé une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est dans la Déclaration de Kuala Lumpur de 1971.

L'évolution positive des négociations sur les armes entre les superpuissances, le progrès dans les négociations sur la sécurité en Europe et les bonnes perspectives d'amélioration des relations Est-Ouest augurent bien de l'avenir. Les efforts multilatéraux consentis dans le domaine du désarmement doivent rester à la hauteur de ces processus. Les grandes puissances, de leur côté, ne devraient pas négliger leur propre rôle dans les efforts multilatéraux, notamment en réagissant de façon positive à l'opinion internationale et en mettant à la disposition des instances concernées toute l'information nécessaire. Nous devrions également essayer d'émonder le mécanisme international du désarmement. Nous approuvons les vues exprimées par un grand nombre de délégations selon lesquelles des réformes sont nécessaires pour que la Commission continue de jouer son rôle de pivot dans la contribution multilatérale au désarmement. Nous devons surtout nous consacrer très sincèrement à cette question vitale et laisser de côté les intérêts égoïstes et oeuvrer pour le bien de la collectivité. C'est le moins qu'on puisse faire pour les générations qui nous succéderont.

M. HAIDER (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la Commission et vous assurer de la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre importante tâche. Connaissant votre compétence et votre vaste expérience de diplomate, nous sommes sûrs que, sous votre direction, les travaux de la Commission seront menés efficacement. Je souhaite également saisir cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Zachman, de la République démocratique allemande, pour l'excellente façon dont il a présidé les travaux de la Commission lors de la dernière session de l'Assemblée générale.

M. Haider (Pakistan)

L'année dernière nous avons assisté à un débat très poussé sur l'ordre du jour du désarmement global. Bien que la promesse du Sommet de Reykjavik ne se soit pas matérialisée, elle a démontré que des réductions radicales des armes nucléaires et l'adoption de mesures destinées à prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique étaient des objectifs réalistes. Le dialogue amorcé entre les deux nations détentrices des plus grands arsenaux militaires dans le monde s'est poursuivi depuis. Aujourd'hui, on se rend mieux compte de la contribution que peuvent apporter l'ouverture et la transparence à la promotion du désarmement et de la confiance entre les nations.

Il y a un mois, la communauté internationale a réaffirmé que le désarmement et le développement étaient parmi les défis les plus urgents qu'elle devait relever et constituaient les deux piliers sur lesquels la paix et la sécurité internationales pouvaient être édifiés. Les travaux préparatoires de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement sont déjà en cours et à présent on est fondé à espérer que des mesures concrètes seront prises dans le domaine du désarmement.

Le Pakistan a suivi très attentivement l'évolution des pourparlers bilatéraux entre les deux superpuissances depuis Reykjavik. Nous nous félicitons de l'accord auquel elles sont parvenues, en principe, en vue de l'élimination complète de leurs missiles nucléaires de portée intermédiaire et de plus courte portée qui figurent parmi les armes nucléaires les plus déstabilisatrices que possèdent les deux parties. Nous estimons qu'un tel traité serait décisif, puisque ce serait le premier accord international sur l'élimination des armes nucléaires déjà déployées. En même temps, il ne faut pas oublier que l'élimination des missiles de moyenne portée ne réduirait que très peu les armes nucléaires que possèdent les Etats-Unis et l'Union soviétique et ne réduirait guère la menace nucléaire. C'est pourquoi nous espérons que la conclusion d'un traité sur l'élimination de ces missiles sera suivie de réductions radicales des armes stratégiques et de l'élimination d'autres armes nucléaires, ce qui diminuerait de façon significative le danger nucléaire.

Ma délégation a pris note de l'accord conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'entamer des négociations progressives et globales sur les essais nucléaires au cours desquelles, après s'être entendues sur des mesures de vérification effectives relatives au Traité bilatéral de 1974 sur la limitation des

M. Haider (Pakistan)

essais souterrains d'armes nucléaires et au Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques, les deux parties poursuivront leurs négociations en vue de limitations intermédiaires des essais nucléaires. Nous sommes heureux que l'objectif ultime de ces négociations soit la cessation complète des essais nucléaires. Nous serions prêts à appuyer également les limitations intermédiaires des essais nucléaires si elles avaient pour but de freiner le perfectionnement des armes nucléaires et la mise au point de nouveaux types et systèmes de telles armes, et si elles étaient adoptées dans le contexte de l'interdiction complète des essais nucléaires à une date préalablement fixée. Sinon, nous ne ferions que nous leurrer et leurrer l'opinion publique mondiale en donnant l'illusion d'un progrès tout en reportant indéfiniment l'objectif d'une interdiction complète des essais.

A la veille des entretiens bilatéraux soviéto-américains sur les essais nucléaires, il est d'autant plus urgent que la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, entame des travaux de fond en vue d'un traité sur l'interdiction complète des essais. Ma délégation regrette vivement qu'en raison du refus d'une poignée de délégations de se mettre d'accord sur un mandat approprié pour un Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, la Conférence n'ait pas été en mesure, pour la quatrième année consécutive, de s'acquitter de ses responsabilités dans ces questions cruciales. La souplesse dont a fait preuve le Groupe des Vingt et Un à la Conférence du désarmement sur la question du mandat, n'a pas fait l'objet d'une réciprocité de la part du groupe occidental et nous demandons instamment à ces pays, notamment à ceux qui considèrent une interdiction des essais comme un objectif à long terme, de songer sérieusement aux effets que tout nouveau retard dans la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais pourrait avoir sur les efforts tentés pour empêcher l'acquisition par de nouveaux Etats de l'arme nucléaire.

L'objectif de non-prolifération, auquel le Pakistan est fermement et sincèrement attaché, pourrait être favorisé si les Etats non dotés d'armes nucléaires recevaient des garanties effectives contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires. Malheureusement, sur cette question également, les délibérations de la Conférence du désarmement cette année se sont avérées vaines. Les nombreux appels lancés aux Etats dotés d'armes nucléaires qui, jusqu'à présent, n'ont pas fourni les garanties inconditionnelles que recherchent les Etats non dotés d'armes nucléaires n'ont pas été entendus. Une fois de plus, nous demandons

M. Haider (Pakistan)

instamment aux Etats dotés d'armes nucléaires intéressés de reconsidérer leurs déclarations unilatérales à ce sujet pour tenir compte des préoccupations des Etats non dotés d'armes nucléaires. Ce faisant, ils nous aideraient à atteindre l'objectif de non-prolifération. Par ailleurs, s'ils ne fournissent pas ces garanties, ils affaibliront le régime de non-prolifération.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport sur les travaux de l'Organisation, la dimension régionale du désarmement mérite de retenir notre attention. C'est vrai du domaine nucléaire comme du domaine classique. Tout en participant pleinement aux efforts de désarmement mondial, le Pakistan a également examiné toutes les initiatives régionales possibles en Asie du Sud.

Sachant que la cause de la prolifération peut être la crainte des capacités nucléaires et des intentions d'autres Etats régionaux, nous avons pris plusieurs initiatives en vue de prévenir une course aux armements nucléaires en Asie du Sud. Certains pays de la région se sont engagés, au niveau le plus élevé, à ne pas acquérir et à ne pas fabriquer d'armes nucléaires, mais à consacrer leur programme nucléaire exclusivement au développement économique et social de leur peuple. Ces engagements pourraient se traduire en engagements obligatoires dans le contexte d'un traité officiel créant une zone dénucléarisée dans la région.

M. Haider (Pakistan)

Parmi les autres propositions avancées par le Pakistan en vue de libérer notre région des armements nucléaires, je citerai les suivantes : l'acceptation simultanée par l'Inde et par le Pakistan du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des sauvegardes complètes formulées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ; l'inspection de leurs installations nucléaires respectives et une déclaration conjointe renonçant aux armes nucléaires.

Nous gardons l'esprit tout à fait ouvert à toute autre modalité équitable et non discriminatoire permettant de maintenir notre région libre d'armes nucléaires. En outre, comme l'a dit le Premier Ministre du Pakistan à la onzième session de l'Assemblée générale le 24 septembre, nous sommes disposés à souscrire à une interdiction globale des essais dans un contexte mondial, régional ou bilatéral. La proposition d'une interdiction bilatérale des essais nucléaires a été faite par le Premier Ministre du Pakistan au Premier Ministre de l'Inde en juin dernier et nous espérons recevoir une réponse positive de l'autre partie. La conclusion d'un tel accord bilatéral des essais nous permettrait de nous rassurer mutuellement et d'assurer le monde que ni l'un ni l'autre de ces pays n'a l'intention de choisir l'option des armes nucléaires.

Dans son allocution à l'Assemblée générale, le Premier Ministre du Pakistan a proposé qu'afin d'explorer la possibilité d'un accord visant à maintenir la région du sud de l'Asie libre de l'arme nucléaire, une conférence sur la non-prolifération nucléaire en Asie du Sud soit convoquée sous les auspices des Nations Unies dès que possible, avec la participation des Etats régionaux et d'autres Etats intéressés. Nous espérons que cette proposition sera acceptée par d'autres Etats de la région et qu'elle bénéficiera de l'appui d'autres pays.

La démarche régionale vaut également pour le désarmement classique. Nous nous félicitons de l'attention croissante que cette question se voit accorder ces jours-ci. Les discussions au sein de la Commission du désarmement cette année ont fait état d'un accord très étendu quant à la nécessité d'étudier très activement la question du désarmement classique aux Nations Unies. Nous espérons que l'année prochaine, la Commission pourra mettre au point les derniers détails de ses conclusions, jetant ainsi les bases de délibérations ultérieures sur cette question lors de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

Le Pakistan a toujours accordé une attention toute particulière à la nécessité de prévoir des dispositions adéquates pour surveiller l'application des accords de désarmement ainsi que des procédures de plaintes efficaces pour résoudre les

M. Haider (Pakistan)

différends en cas de non-application. En renforçant la confiance entre les Etats, en les assurant que les obligations qu'ils ont assumées sont bien respectées et que tout doute éventuel quant au respect de l'accord peut être réglé, de telles dispositions pourraient apporter une contribution de poids au processus de désarmement. C'est pourquoi nous sommes heureux que l'importance de la vérification dans les négociations de désarmement soit maintenant de plus en plus largement reconnue. Nous sommes également encouragés par les progrès réalisés par la Commission du désarmement qui a examiné la question de la vérification pour la première fois cette année en vue de l'élaboration de recommandations concrètes et de propositions en la matière, qui pourraient servir de directives lors de futures négociations sur le désarmement.

Le monde affronte aujourd'hui la menace imminente de voir la course aux armements s'étendre à l'espace extra-atmosphérique. Ceci ne pourra être évité que par le respect le plus rigoureux des traités existants et par la conclusion d'accords complémentaires pour combler les lacunes et les échappatoires du régime juridique actuellement en vigueur. Parmi les accords en vigueur actuellement, le Traité de 1972 concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques occupe une place de choix. Sans ce traité, la viabilité des accords existants en matière de contrôle des armements et la possibilité d'apporter des réductions aux forces nucléaires stratégiques seraient gravement mises en péril. C'est pourquoi nous en appelons aux parties à ce traité pour qu'elles respectent l'esprit et la lettre de ces dispositions.

Les accords en vigueur actuellement permettent largement les activités militaires dans l'espace extra-atmosphérique, y compris le déploiement d'une vaste gamme d'armements. Le développement ultérieur de la technologie spatiale pourrait saper petit à petit le droit spatial existant et le rendre complètement obsolète. Alors que les deux superpuissances, qui sont les deux principales puissances spatiales, ont une responsabilité toute particulière à cet égard, les questions liées à l'espace extra-atmosphérique concernent également les membres de la communauté internationale. Les entretiens bilatéraux soviéto-américains sur les armes spatiales ne réduisent donc en rien la nécessité de négociations multilatérales au sein de la Conférence du désarmement et nous espérons que l'année prochaine, cette dernière sera à même de se concentrer sur l'élaboration de nouvelles mesures concrètes visant à empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique en complétant le régime juridique actuel.

M. Haider (Pakistan)

Il est insoutenable qu'alors que la faim, la pauvreté et la maladie continuent de faire souffrir des centaines de millions d'êtres humains dans le monde en développement, de précieuses ressources humaines, matérielles et technologiques soient gaspillées dans l'escalade continue de la course aux armements. L'interaction étroite qui existe entre le désarmement et le développement a été une fois de plus réaffirmée par la communauté internationale lors de la conférence tenue à New York le mois dernier. Nous considérons comme historique la réaffirmation par les Etats participants qui se sont engagés à allouer une partie des ressources libérées grâce au désarmement, au développement socio-économique. A notre avis, cette conférence est le début d'un processus qui devra se poursuivre activement au cours des années à venir. La conférence devrait donner un nouvel élan à des efforts internationaux accrus dans les domaines intimement liés du désarmement et du développement. Nous sommes convaincus que cette question gardera une place prioritaire à l'ordre du jour international et qu'elle sera examinée périodiquement par l'Assemblée générale.

Près d'une décennie s'est écoulée depuis que l'Assemblée générale s'est réunie pour la première fois en session extraordinaire consacrée au désarmement. Les objectifs, principes et priorités, énoncés dans le Document final adopté à cette session, ont inspiré tous les efforts multilatéraux déployés dans le domaine du désarmement depuis lors. L'évolution récente sur l'arène internationale exige que l'Assemblée générale tienne une nouvelle session extraordinaire afin d'évaluer la mise en oeuvre du document final et d'élaborer de nouveaux principes et mesures.

M. Haider (Pakistan)

Ce faisant, à sa troisième session extraordinaire, l'Assemblée générale consacrée au désarmement devra s'inspirer du consensus reflété dans le Document final. A notre avis, l'objectif de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement doit être le suivant : premièrement, demander instamment qu'un accord intervienne entre les superpuissances en vue d'instaurer un processus de désarmement nucléaire dans l'optique envisagée au Sommet de Reykjavik; deuxièmement, entamer des négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire auxquelles participeraient les cinq puissances nucléaires; troisièmement, parvenir à un accord sur des mesures prioritaires de désarmement nucléaire, c'est-à-dire l'interdiction des essais nucléaires, des garanties de sécurité pour les Etats non dotés d'armes nucléaires et la création de zones exemptes d'armes nucléaires; quatrièmement, aboutir à un consensus en faveur d'une démarche régionale à l'égard du désarmement; cinquièmement, réaliser un accord sur le lien entre le désarmement et la sécurité internationale, en particulier celle des Etats peu développés et non alignés et sixièmement, renforcer et améliorer le mécanisme de désarmement des Nations Unies.

En conclusion, je formule l'espoir que nos délibérations nous permettront d'atteindre les objectifs que nous partageons et recherchons tous.

M. KAPLLANI (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la Commission et de vous souhaiter plein succès dans votre tâche.

Sans pour autant refaire l'historique du problème, qu'il me suffise de dire que depuis l'époque de la Société des Nations jusqu'à la création des Nations Unies, le désarmement n'a cessé d'être l'une des questions au centre des discussions liées à la paix et à la sécurité internationales. Aujourd'hui encore, des discussions, des réunions, et des conférences consacrées à cette importante question sont parrainées et organisées. Comme nul ne l'ignore, deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrées au désarmement se sont tenues. Des organismes, des forums et des institutions comme la Commission du désarmement des Nations Unies, l'instance de négociations des Nations Unies sur le désarmement connue sous le nom de Conférence du désarmement et l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement ont également été créés. Le monde

M. Kapllani (Albanie)

n'a toutefois pas encore vu de désarmement. Bien au contraire, la course aux armements a continué à un rythme effréné, atteignant des proportions et des dimensions nouvelles et toujours plus dangereuses sur le plan qualitatif.

Il y a moins de 10 ans, en 1980, les dépenses mondiales d'armement ont atteint la somme de 500 milliards de dollars. En 1986, cette somme a doublé, atteignant le niveau astronomique de 1 000 milliards de dollars. Ces chiffres prouvent que seule une courbe ascendante peut refléter la dynamique des dépenses d'armement. Elle est conditionnée par la politique impérialiste et par des facteurs politiques, économiques et autres, qui rendent très difficiles les prévisions même de la part d'experts les plus chevronnés en la matière, qui avaient pronostiqué que le chiffre de 1 000 milliards de dollars serait atteint d'ici à l'an 2000.

Aussi assistons-nous à une course aux armements insensée et sans précédent dans l'histoire. Ce sont les Etats-Unis et l'Union soviétique qui, à l'heure actuelle, ont pris la tête de cette course aux armements, qui absorbe une part considérable des ressources humaines et naturelles du monde, en consacrant plus de 500 milliards de dollars chaque année à la fabrication de ces armements.

Tandis que la course aux armements continue sans relâche entre ces deux pays, le nombre de propositions et de contre-propositions présentées par chaque partie augmente avec la même intensité. Il est tout à fait clair que l'obsession des superpuissances de présenter à la table des négociations le plus grand nombre possible de propositions de désarmement fait partie intégrante de la guerre de propagande, d'une tentative pour recouvrer de la crédibilité aux yeux de l'opinion publique mondiale de façon que chaque partie puisse se targuer d'être le champion du désarmement. Elles attachent une importance particulière à cette course à la propagande qui, bien que différente dans son ampleur et sa portée en fonction des circonstances et des situations, a pour dénominateur commun permanent : la démagogie. En cherchant à semer la peur par la force des armes, dont elles n'ont jamais manqué de faire la démonstration, les superpuissances ont toujours cherché à faire croire qu'elles se soucient de la réduction du niveau actuel de leur puissance militaire.

On entend dire maintenant que les superpuissances elles-mêmes admettent qu'une guerre nucléaire ne pourrait pas être gagnée et qu'elle ne doit par conséquent pas être déclenchée. Si tel est le cas, pourquoi les parties continuent-elles d'accumuler un énorme arsenal nucléaire d'environ 25 000 ogives nucléaires? Si

M. Kapllani (Albanie)

elles croient réellement qu'une guerre nucléaire ne peut pas être déclenchée, pourquoi dès lors, après tant de négociations longues et "laborieuses", ne peuvent-elles parvenir à un accord destiné à réduire cet arsenal énorme et sans précédent d'armes nucléaires en procédant simplement à une fraction symbolique de 4 %.

Il ne fait aucun doute que cette attitude est conforme au concept impérialiste des superpuissances selon lequel, de nos jours, la force est le prix de la paix. En d'autres termes, elles continueront comme aujourd'hui à parler au monde en adoptant une position de force et un langage de force. Malgré leurs déclarations ampoulées et grandiloquentes, elles font reposer la notion de sécurité sur les armes et les armements. Elles partent de l'idée que les armes nucléaires, "l'équilibre du pouvoir ou de la terreur", la doctrine de la "dissuasion", voire de la "dissuasion minimum" comme on dit maintenant, ont, d'après elles, renforcé la paix et la sécurité internationales.

Nous sommes tous témoins du fait que, en dépit du niveau élevé des armements nucléaires, les superpuissances poursuivent de la même manière leurs essais nucléaires. Ce fait à lui seul dément cependant leur "bonne volonté" de réduire la course aux armements, notamment la course aux armements nucléaires. Nous sommes confrontés aujourd'hui à une tendance dangereuse, une course aux armements qualitativement nouvelle qui vise à améliorer encore plus les armes existantes et à en fabriquer de plus perfectionnées, comme les armes spatiales ou ce qu'on appelle les armes "intelligentes". Ainsi, on ne parle que de désarmement alors qu'elles continuent sans relâche leur course aux armements.

L'Europe est le continent sur lequel est déployé un arsenal gigantesque de toutes sortes d'armements et qui est actuellement dominé par les blocs politiques et militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et du Traité de Varsovie, dirigés respectivement par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il est évident que la question du désarmement, que ce soit en Europe ou dans d'autres régions du monde, ne peut être traitée en marge de la politique impérialiste, en particulier de celle des superpuissances et des blocs qu'ils ont créés et soutenus.

La tension internationale ne s'est pas accrue par elle-même ou par la simple existence des armes nucléaires. Car les armes, même meurtrières, sont elles-mêmes, en dernière analyse, des instruments morts si elles ne sont pas utilisées et manipulées par la main de l'homme. Leur fabrication et leur perfectionnement sont

M. Kapllani (Albanie)

un produit de la politique impérialiste qui s'en sert comme outils pour satisfaire ses ambitions agressives et expansionnistes et ses objectifs.

Nul n'ignore que les pays membres de ces blocs ont sur leur territoire des troupes et des armes nucléaires et classiques appartenant aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Il est désormais largement reconnu que les gouvernements de ces pays européens n'ont aucun droit d'exercer un contrôle sur les bases et les armements qu'ils abritent. En ce qui concerne les pays européens, de l'Est ou de l'Ouest, ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir le moindre désir de prendre en charge les armes nucléaires, les troupes et les bases des superpuissances, comme ils ne peuvent pas non plus souhaiter s'enchaîner aux superpuissances ni devenir les otages de leur menace nucléaire.

M. Kapllani (Albanie)

Récemment, l'Europe et l'ensemble du monde ont été témoins de la conclusion d'un accord de principe entre les États-Unis et l'Union soviétique lié à l'option "double zéro", en vertu duquel les États-Unis et l'Union soviétique élimineraient d'Europe leurs missiles à courte portée et à portée intermédiaire. En ce qui concerne la République socialiste populaire d'Albanie, elle s'est opposée dès le début au déploiement de ces missiles sur le continent européen. Elle s'est associée aux protestations des autres peuples européens qui ont manifesté par millions dans les rues pour s'opposer à l'installation de ces missiles à portée intermédiaire sur leur continent. Les superpuissances, toutefois, au mépris total de la volonté des peuples, ont installé leurs missiles sur notre vieux continent. Nous, qui dès le début, nous sommes opposés à l'installation de ces missiles, sommes donc sans aucune hésitation pour le démantèlement et la destruction immédiate de ces missiles tout comme nous sommes opposés aux arsenaux nucléaires ou chimiques ou de toutes autres armes de destruction où qu'ils se trouvent. Toutefois, lorsqu'ils ont déployé ces missiles - et même lorsqu'ils parlent de les retirer - ces pays ont fait leurs propres calculs, ce qui ne veut naturellement pas dire qu'ils se préoccupent de la sécurité des autres ou d'un désarmement véritable. Les raisons contraignant les superpuissances à discuter ou à se mettre parfois d'accord sur un ralentissement sectoriel et partiel insignifiant ou sur une réduction de la course aux armements sont nombreuses. Elles peuvent être d'ordre militaire, politique, économique, interne, externe, etc. Il va sans dire que les deux parties s'efforceront d'utiliser cet accord à leurs propres fins de propagande aux niveaux national et international. Pourtant, malgré cette mesure, il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne la prévention de la guerre et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, rien n'a véritablement changé au mieux. Les arsenaux nucléaires des superpuissances sont encore très importants et leur qualité est constamment améliorée. L'interdiction d'une certaine catégorie de missiles ne réduit pas de manière marquante le danger d'une guerre nucléaire volontaire ou accidentelle, d'autant plus que les énormes arsenaux d'armes classiques, qui ont également des effets destructeurs, existent toujours.

Tout le monde sait qu'une guerre nucléaire éliminerait la vie de notre planète. Toutefois, n'est-il pas suspect et trompeur de souligner constamment la seule priorité du désarmement nucléaire et d'oublier pratiquement la menace des armes classiques et le besoin de désarmement dans ce domaine également? Rappelons que 20 millions de personnes ont trouvé la mort dans plus de 150 guerres et conflits

M. Kapllani (Albanie)

qui ont été menés avec des armes classiques après la seconde guerre mondiale, et que les dépenses en armes classiques représentent 80 % de l'ensemble des dépenses militaires du monde. Il est donc bien sûr cynique de dire à ceux qui ont été témoins de la mort de millions de personnes tuées par des armes classiques de se consoler parce qu'ils ont échappé à une catastrophe nucléaire.

Souvent, nous entendons les superpuissances parler de l'importance d'une réunion au sommet entre elles étant donné leur responsabilité particulière du point de vue militaire. Les superpuissances continuent également de nous dire qu'un climat politique international favorable revêt une importance primordiale pour le succès de ces réunions. Cela semble nous indiquer qu'au moment où des superpuissances s'efforcent de négocier pour parvenir à un accord entre elles, les autres pays doivent se taire et prier pour le succès de leurs négociations, sinon ils risqueraient de perdre leur humeur pacifique et de se mettre en colère. Selon la mythologie de l'antiquité, lorsque dans l'Olympe, Zeus était courroucé, il lançait des flèches de feu sur ceux qui se trouvaient en contrebas. Si on accepte cette logique, cela signifierait que les peuples doivent consentir à remettre leur destin entre les mains des deux superpuissances. Nous pensons qu'une telle situation ne doit pas être tolérée. C'est à juste titre que le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, a posé cette question : de quel droit des puissances nucléaires peuvent-elles décider du sort de l'humanité?

Pour ce qui est des questions relevant de la paix et de la sécurité internationales, chaque pays, qu'il soit grand ou petit, est très intéressé et préoccupé par ces questions, et devrait avoir son mot à dire. Sinon, ce serait admettre que le rôle joué par la communauté internationale se réduit à offrir une scène pour le scénario écrit par les superpuissances ou à être un auditoire qui ne fait que prendre note des décisions qu'elles ont adoptées et à y applaudir.

Au cours de ces dernières années, la notion de zones exemptes d'armes nucléaires est devenue l'objet de discussion et de propositions à l'intérieur ou à l'extérieur des Nations Unies. Il ne fait aucun doute que c'est aux peuples et aux gouvernements de ces pays de prendre une décision concernant la création de ces zones. Mais il est remarquable que les superpuissances aient fait de cette question leur sujet favori et qu'elles la mentionnent constamment aux autres, en ne manquant pas de souligner les avantages à en retirer. La question se pose donc logiquement : comment se fait-il que ce soit précisément ceux qui sont armés jusqu'aux dents avec des armements nucléaires qui se préoccupent tant d'amener les

M. Kapllani (Albanie)

autres à décider de la création des zones exemptes d'armes nucléaires, soulignant sans cesse les avantages qui en découleraient. En outre, pour être plus convaincants, ils vont jusqu'à promettre de ne pas utiliser leurs armes nucléaires contre les Etats non nucléaires et contre les zones exemptes d'armes nucléaires. Le moins que l'on puisse dire de ce genre de préoccupations c'est qu'elles manquent de sincérité et portent à la suspicion.

Une situation paradoxale a été créée dans le domaine du désarmement. Tout d'abord, nous nous sommes trouvés confrontés à la fabrication d'une nouvelle catégorie d'armes; puis il y a eu des propositions pour les limiter ou les éliminer. Cela ressemble à une symbiose de véritable armement avec un faux désarmement.

Cette année, au début du mois de septembre s'est tenue, dans le cadre des Nations Unies, une Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. La République socialiste populaire d'Albanie n'a pu que s'associer à ceux qui ont condamné la course aux armements insensée des puissances impérialistes, des deux superpuissances en premier lieu, qui engloutissent des sommes d'argent colossales et d'immenses ressources humaines et naturelles, au moment où le monde, l'ensemble de ses régions et de ses continents, doit faire face à des retards économiques, au sous-développement, à l'analphabétisme, à la famine, aux maladies, aux épidémies, etc. Les faits nous montrent que les superpuissances n'ont pas le véritable désir de se désarmer. On peut encore moins s'attendre à ce que ces superpuissances désarment pour libérer des ressources et les réaffecter au développement. L'impérialisme ne s'est jamais distingué par son altruisme. Il s'est toujours distingué par son égoïsme et sa convoitise, son désir de piller les autres, de dominer et d'imposer son expansion de toutes les manières possibles, de préférence par les armes, la guerre et l'agression.

Le PRESIDENT : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit sur la liste de cette neuvième séance de l'après-midi. Maintenant je vais donner la parole à la représentante du Royaume-Uni pour présenter le projet de résolution.

Mme SOLESBY (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole devant la Commission, je tiens à vous présenter mes félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence. J'ai personnellement un excellent souvenir de mes relations avec le Zaïre et je suis heureuse que le Représentant permanent du Zaïre occupe la présidence.

J'ai l'honneur, au nom des délégations de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de l'Espagne, de la Turquie et du Royaume-Uni, de présenter le projet de résolution intitulé : "Négociations bilatérales" (A/C.1./42/L.2).

Il est inutile que je souligne à la Commission l'immense importance que revêtent pour toutes les nations représentées dans cette salle les négociations bilatérales en cours entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ces deux pays possèdent à eux deux la majorité écrasante des armes nucléaires du monde, ainsi que le plus grand potentiel d'utilisation militaire de l'espace.

Il n'est pas surprenant, vu la complexité des questions qui font l'objet des négociations, ainsi que des questions vitales de sécurité en jeu, que les négociations aient été difficiles et prolongées. Elles ont connu des hauts et des bas. Aujourd'hui cependant, à la suite d'évènements récents, les négociations semblent fermement engagées dans une voie positive.

Lorsqu'ils se sont réunis à Washington le mois dernier, le Secrétaire d'Etat Shultz et le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze ont publié une déclaration conjointe selon laquelle ils ont convenu en principe de conclure un traité sur la question des missiles à portée intermédiaire et à courte portée. Les deux parties sont convenues d'oeuvrer intensivement à Genève en vue de résoudre les questions techniques en suspens et de mener à bien rapidement l'élaboration d'un projet de traité. Comme il ressort des déclarations des représentants de l'Union soviétique et des Etats-Unis, ces travaux se sont poursuivis bien qu'ils ne soient pas encore terminés.

Mme Solesby (Royaume-Uni)

En outre, et plus important encore, les deux parties sont également convenues qu'un effort non moins poussé serait déployé en vue de conclure un traité sur une réduction de 50% des armes stratégiques offensives dans le contexte des négociations nucléaires et spatiales de Genève. Nous avons également entendu l'avis des représentants américain et soviétique sur le déroulement de ces négociations.

Une nouvelle et importante réunion est prévue entre le Secrétaire d'Etat Shultz et le Ministre Chevardnadze à Moscou à la fin de la semaine prochaine. Espérons tous que cette réunion fera encore avancer le processus engagé. Il est également possible que l'idée d'une réunion au sommet entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev soit acceptée.

Nous avons toujours estimé que l'Assemblée générale devait accorder un appui constructif aux deux parties dans leurs négociations d'une importance si vitale, qui entrent de toute évidence dans une étape décisive. Nous sommes convaincus que cet appui doit être exprimé de façon réfléchie, concrète et complète. Par conséquent, en consultation avec un certain nombre d'autres pays, nous avons établi le projet de résolution dont les membres sont saisis. Nous estimons qu'il pourrait constituer la base d'un point de vue commun qui serait transmis par l'Assemblée générale aux deux pays intéressés avant leur réunion prochaine.

Nous avons rédigé ce texte avec soin pour essayer de tenir compte des derniers événements, ainsi que des vues d'un groupe très vaste de pays. Nous savons fort bien qu'il pourrait y avoir d'autres points de vue sur d'autres éléments dont il faudrait tenir compte, et la Commission est déjà saisie d'un texte distribué sous la cote A/C.1/42/L.1 présenté par la Roumanie, qui traite du même sujet que notre propre projet.

Je voudrais dire catégoriquement qu'à notre avis il est essentiel que l'Assemblée générale s'efforce cette année d'envoyer un message uni aux deux parties aux négociations bilatérales. Nous sommes ouverts à toutes suggestions quant à notre texte, et nous sommes également disposés à entamer des négociations avec toutes les parties intéressées dans la recherche d'un consensus.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT : J'aimerais vous rappeler que, lors de la sixième réunion de cette commission, qui s'est tenue hier jeudi 15 octobre, j'avais proposé que dans la mesure du possible la Commission prendrait une décision quant au projet de résolution A/C.1/42/L.1 sur la base des consultations que j'ai tenues, et qui se

Mme Solesby (Royaume-Uni)

déroulent encore, ainsi que sur la base d'autres développements, il apparaîtrait que la Commission juge souhaitable de tenir des consultations supplémentaires sur cette question, et ceci en vue de parvenir au stade des considérations et de l'action appropriées à prendre sur cette question. En conséquence, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission accepte la façon de procéder que je viens de lui exposer.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h 10.